

Assemblée générale du CIANE.

22 octobre 2011, Paris.

Associations représentées	Pouvoirs
Accueil naissance AFAR CALM Quelles naissances ? Les rencontres de Chateauroux Bien Naître Nantes (B2N) Bien Naître (Lyon) LLL France	Bébé fenua Centre Nascita du Nord Césarine Choisir, naître et grandir Dans les Bras Douce Naissance Info Allaitement 17 Lea Vie Les mains sages Libre Choix de Naissance Maman Blues Mettre O Monde SafeTestsforLife

Soit 21 associations sur 36 associations membres.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la dernière A.G.
- Approbation du rapport moral
- Présentation des activités de l'association
- Approbation du rapport financier présenté par la trésorière
- Appel à candidatures et élection des membres du conseil d'administration
- Fixation des dates des prochaines réunions
- Questions diverses

Point 1 : approbation du compte-rendu de l'assemblée générale de 2010

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Point 2 : présentation des activités de l'association et approbation du rapport moral 2011

Les activités du CIANE ont fait l'objet d'une présentation. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Point 3 : approbation du rapport financier 2011

Le rapport financier préparé par la trésorière met en évidence un solde positif de 2612,18 euros au 30 septembre 2011

CHARGES			PRODUITS *	
frais déplacements	103,60 €		cotisation adhérents	1 335,00 €
frais bancaires	47,00 €		cotisation inconnue	11,90 €
ouverture compte ep	10,00 €		subvention ministère	350,00 €
caisse	10,00 €			
total charges	170,60 €		total produits	1 696,90 €
bénéfice	1 526,30 €			
	1 696,90 €			1 696,90 €

* à noter que seuls 958,33€ sont à affecter à l'année 2011, le solde correspondant à des cotisations versées en avance pour les années 2012 et 2013 (268,33€ pour chacune des années concernées)

Etat de comptes au	30/09/11
Compte bancaire	2 592,18 €
Compte epargne	10,00 €
Caisse	10,00 €
	2 612,18 €

Il est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Point 4 : élection du conseil d'administration et du bureau

Candidats au CA : Chantal Ducroux-Schouwey, Madeleine Akrich, Françoise Bardes, Bernard Bel, Catherine Bernard, Paul Cesbron, Anne Evrard, Gilles Gaebel, Soizic Guérin-Cauet, Sonia Heimann, Cécile Loup, Paula Meyer, Marie-Christine Eustache, Emmanuelle Phan, (Rachel Sarlat-Yalcin), Aurélie Serry.

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité des associations membres présentes ou représentées.

Élection du bureau

Le CA aussitôt constitué s'est réuni et a procédé à l'élection du bureau.

Candidates au bureau : Présidente : Chantal Ducroux-Schouwey, Secrétaire : Madeleine Akrich, Trésorière : Marie-Christine Eustache

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité des associations membres présentes ou représentées et sont chaleureusement remerciés pour leur travail passé et futur.

Point 5 : Fixation des dates des prochaines réunions

- Prochaine réunion d'un CA élargi (tous les membres des associations du Ciane sont conviés)
- Prochaine AG, date prévisionnelle le samedi 20 octobre 2012, probablement Paris. Cela sera confirmé ou modifié lors du CA élargi précédent

Questions diverses

Point 6 : Salon Baby

Compte-rendu de la participation du CIANE au Salon Baby : dans les points négatifs, pas le choix de l'emplacement (coût à Paris : 300€) ; les associations sont regroupées dans une même zone, ce qui sélectionne un public « bobo » et fatigué (fin du circuit). Difficultés liées au manque de « formation » des personnes sur le stand : il faudrait une mini-formation pour apprendre à écouter, à aller vers les autres. Il ne faut pas plus de trois volontaires simultanément sur le stand, sinon une certaine tendance au papotage. Il y a un arbitrage à faire entre la place des différentes associations : l'organisation de cette année a pu laisser penser que le Ciane ne s'intéressait qu'aux maisons de naissance.

Les objectifs de la présence sur le salon pourraient être :

- Diffuser l'idée qu'il pourrait y avoir un choix.
- Diffuser des fiches d'information sur la T21, sur le terme, sur la césarienne programmée...

Il est finalement décidé que c'est une expérience à renouveler sur la base d'une participation par an en privilégier le salon de printemps à Porte de Versailles (plus accessible) : 30 mars au 1^{er} avril 2012.

A FAIRE

- Négocier la place et le prix : Catherine Bernard se propose pour. Le CIANE prend en charge intégralement le financement, pour que la position respective des associations soit plus claire.
- Préparer des fiches sur d'autres sujets que ceux qui sont en cours comme la péridurale (Aurélie, Soizic, Cécile en appui méthodo), le projet de naissance (Chantal, Soizic)
- Envoyer une demande de soutien financier spécifique aux associations au moment de la réadhésion.

Point 7 : Représentation des usagers (réseau et CRUQS)

Questions: comment faire converger la volonté du CA de faire de la représentation des usagers avec la réticence des associations locales ? Le CA peut-il prétendre que le Ciane est engagé dans la représentation d'usagers ? Quelle attitude avoir lorsque les professionnels, par exemple dans les réunions de la FFRSP (fédération française des

réseaux de santé périnatale), font remarquer que le Ciane a des difficultés à proposer des candidatures usagers ? Longue discussion.

- Pour s'investir dans les réseaux locaux, il faut une association locale ou une antenne d'une association nationale (il suffit de déclarer une antenne) : possible par exemple pour l'AFAR.
- Autre piste déjà exploitée : demander à l'UNAF de trouver des représentants. Le Ciane organiserait des « formations », « ateliers » et « échanges »... pour le Ciane et l'Unaf.
- Difficulté des CRUQS (commission des relations avec les usagers et de la qualité des soins) : elles concernent des établissements hospitaliers qui, le plus souvent, comportent beaucoup plus d'activités que la seule maternité.

A FAIRE

- Rechercher des personnes (individus que l'on prend par la main) pour faire de la représentation dans les réseaux.
- Rédiger des articles à faire paraître dans un certain nombre de journaux de parents, peut-être en priorité des journaux avec une tonalité militante mais pas seulement (journal de LLL, Grandir autrement, L'enfant et la Vie, Parents...)

Point 8 : Formation réseau périnatal et formation t21

Emmanuelle Phan et Anne Evrard sont en plein travail de préparation pour une double formation qui pourrait porter sur ces deux aspects. Emmanuelle est de surcroît stagiaire du CIANE pendant 11 mois à temps partiel pour la réalisation d'un travail de master portant sur la mise au point de dispositifs (intégrant du e-learning combiné avec des ateliers) permettant la transmission de l'expertise accumulée dans le CIANE à l'ensemble des membres.

Il est envisagé de coupler cette formation au 1er trimestre 2012 avec un CA élargi, sur deux jours au total (vendredi-samedi par exemple, ou samedi-dimanche ?) Se pose la question de la salle : voir avec les maisons des associations ; Accueil Naissance est un lieu envisageable pendant les périodes de vacances scolaires ; voir aussi avec l'UNAF, car on pourrait envisager de proposer cette formation à des personnes volontaires de l'UNAF et à des personnes membres des réseaux que la FFRSP pourrait nous aider à repérer (hypothèse : de nombreux réseaux n'ont pas répondu parce que c'est le CIANE qui a demandé, si c'est la FFRSP, ça se passera mieux).

A FAIRE

- Préparation de la formation (Emmanuelle et Anne)
- Recontacter la FFRSP pour relance des réseaux (Anne)
- Quand formation prête, contacter l'UNAF pour voir s'ils sont intéressés pour envoyer des gens. (Anne)

Point 10 : Subventions

Point qui n'a finalement pas été abordé faute de temps et en l'absence de Gilles Gaebel. Emmanuelle se propose de coordonner les recherches de subventions liées aux projets de formation.

Point 11 : Enquête usagers

Un accord sur le principe.

Un travail à faire pour affiner les questions et les rendre bien compréhensibles par les enquêtées.

Le questionnaire serait hébergé en propre (sur le blog ?), fléché par MagicMaman éventuellement ; Sonia Heimann peut – sur la base du questionnaire Cesarine – récupérer le code et réaliser concrètement le questionnaire.

On pourrait prévoir une case d'expression libre qui ne sera pas publiée.

A FAIRE

- Diffusion du questionnaire auprès du CA pour amélioration
- Puis diffusion à tout le CIANE, avec tests auprès de jeunes mamans
- Quand OK, contact avec Magic Maman pour voir si partenariat possible

Point 12 : Représentation « biaisée » des usagers

Le cas se présente à Toulouse où à la faveur d'une affaire où une jeune femme a demandé de l'aide pour régler une situation conflictuelle avec une maternité, nous avons découvert que le représentant des usagers appartient à une association dont 6 membres du bureau sur 8 sont des professionnels de santé ou des gestionnaires de santé (chef d'établissement) et qui a reçu deux dons de 1500 € de cliniques de la région. Le représentant dans la maternité en question travaillait auparavant comme médecin dans cet établissement. Par un mécanisme inexpliqué, cette association est néanmoins agréée par le CISS régional.

A FAIRE

- Préparer une lettre pour le CISS Midi Pyrénées, le CISS national
- Puis après leur réponse, interpeller l'ARS.

Point 13 : Yapock et le colloque parentalité de Chambéry

Delphine Gazzabin demande le « label » CIANE pour son colloque Parentalité. Après discussion, les incertitudes sur le contenu réel et l'organisation de la manifestation, décision de ne pas répondre positivement à sa demande.

Point 14 : Magic Maman

Chantal et Anne ont rencontré Magic Maman qui propose 1) que les membres du CIANE puissent intervenir comme « experts profanes » sur des forums éventuellement thématiques, 2) que des associations du CIANE puissent disposer d'espaces de forum spécifiques etc.

L'impression générale, c'est que cela pourrait être un moyen très intéressant de diffuser de l'information et d'avoir accès aux questionnements des femmes.

Contreparties : liens pour l'enquête, blog du CIANE sur Magic Maman, demander au FORMINDEP (Cécile Loup) ce qu'ils en pensent si Magicmaman finance la conception/réalisation des formations que le CIANE souhaite proposer à ses 'experts profanes' futurs intervenants sur le forum.

A FAIRE

- Anne étudie le site en détail et élabore des préconisations pour notre participation
- Il faut réfléchir aussi aux contreparties

Point 15 : Recommandations

Deux points différents :

Recommandations HAS. Le Ciane a été à l'initiative ou participé à plusieurs recommandations depuis sa création. Nous sommes satisfaits de la manière dont se passe la collaboration avec les usagers à l'HAS, mais nous constatons en général un manque d'effet sur le terrain. Quels sont les possibilités pour améliorer le suivi des bonnes pratiques ?

Recommandations CNGOF (Collège national des gynécologues obstétriciens français). Première collaboration en 2011 sur le déclenchement de l'accouchement à terme. Cela se passe aussi plutôt bien, sauf... 1) pour les fiches d'informations patients qui ne semblent pas du tout acceptable (y aurait-il des conceptions opposées de l'information aux patientes entre usagers et médecins ?) 2) le processus n'est pas géré de manière très rigoureuse (pas de compte rendus, les participantes Ciane ne savent pas forcément quelle est la dernière version des textes, dates de réunion...)

A FAIRE

- Mettre la HAS devant le problème (on peut prendre l'exemple du déclenchement qui a augmenté malgré les recommandations)
- Demander au CNGOF de prolonger le processus pour la rédaction des fiches patientes (entrevue avec Puech et d'autres). En cas de refus, une décision devra être prise sur la poursuite ou non de collaborations avec le CNGOF, car les fiches patientes jouent un rôle crucial dans le processus.

Point 16 : Motion ANCIC

Accord pour soutenir la démarche » de l'ANCIC, CADAC et Planning Familial. Il faut faire un communiqué pour le blog, contacter l'ANCIC, CADAC et Planning Familial pour les prévenir et les autoriser à utiliser notre logo s'ils ont envie.